

Questions orales

la relance économique de Montréal, cela doit venir du milieu.»

Peut-on conclure que son gouvernement accepte la philosophie du rapport du CRESOM et que le gouvernement offrira un soutien financier au RESO, la Corporation de développement économique locale du Sud-Ouest de Montréal?

L'hon. Jean Corbeil (ministre du Travail): Monsieur le Président, il me fait plaisir de répéter de nouveau la réponse que j'ai donnée hier à une question semblable à l'effet que le rapport du CRESOM nous a été remis à la fin de décembre dernier, et à ce moment-là nous avons dit aux auteurs du rapport que nous leur rendrions une réponse vers la fin février ou début mars, et c'est ce que nous entendons faire au cours des prochaines semaines.

M. David Berger (Saint-Henri—Westmount): Monsieur le Président, la réponse du ministre est décevante. Il doit savoir que les gens du Sud-Ouest de Montréal attendent impatiemment la réponse du gouvernement. Je ne lui demande pas de donner des chiffres exacts, je lui demande tout simplement de confirmer s'il accepte la philosophie de base du rapport qui est de favoriser les organismes du milieu et les solutions locales, parce que cela semble s'inscrire justement dans sa propre philosophie? Oui ou non, est-ce qu'il accepte cette philosophie?

L'hon. Jean Corbeil (ministre du Travail): Monsieur le Président, je vais répéter de nouveau.

[Traduction]

Je vais répéter dans l'autre langue pour être sûr que mon collègue comprend. Nous avons dit aux auteurs de ce rapport que nous fournirions une réponse vers la fin de février ou le début de mars, et nous avons l'intention de respecter ce délai.

* * *

• (1500)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

M. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Maintenant que la conférence «ciels ouverts» est terminée, que les superpuissances se sont entendues sur la réduction des troupes basées en Europe centrale et que nous avons pu voir de nos propres yeux une démonstration de *glasnost* à l'échelle internationale, le ministre

s'engage-t-il à procéder à une réévaluation de la politique étrangère de notre pays?

Cette réévaluation sera-t-elle assortie d'une nouvelle politique de défense mettant l'accent sur le rôle du Canada dans le domaine du contrôle des armements, du désarmement et du maintien de la paix dans le monde?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je crois que le succès de la conférence «ciels ouverts» démontre, entre autres choses, le succès de la politique étrangère canadienne.

Des voix: Bravo!

M. Clark (Yellowhead): La proposition de libéralisation des espaces aériens a été fermement appuyée par le Canada et à un stade assez précoce. Puisque nous avons persuadé les 22 autres pays participants de se réunir ici pour discuter, je crois que nous pouvons nous attribuer une partie du mérite pour ce succès.

En réponse à une question posée à la Chambre il y a quelques semaines, j'ai déclaré que nous procéderions à un examen très approfondi de notre politique européenne en raison des répercussions non négligeables que les changements auxquels nous avons assisté ici ont sur l'Europe et le monde. Je m'étais alors engagé à présenter un rapport au comité permanent de la Chambre des communes. Lorsque j'aurai pu en discuter avec mes collègues du Cabinet, je soumettrai ce rapport au comité.

M. le Président: La période des questions est maintenant terminée.

Je crois savoir que la Chambre a été saisie d'une proposition. Le ministre de la Justice pourrait peut-être me donner des précisions à ce sujet.

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, il y a eu des discussions parmi les partis et la Chambre est d'accord pour revenir aux Déclarations des ministres afin d'entendre une déclaration sur le vingt-cinquième anniversaire du drapeau canadien.

M. le Président: C'est la proposition présentée par le ministre de la Justice.

Je dois informer la Chambre que j'ai reçu un préavis de certaines questions de privilège. Je connais la règle selon laquelle une question de privilège a la priorité sur toutes les autres questions, mais je veux assurer à ceux qui m'ont averti de leurs questions de privilège que, s'il y a consentement, ce que les leaders parlementaires semblent disposés à faire, les questions de privilège seront entendues immédiatement après les déclarations.